

Module spécial

**Les Objectifs du millénaire pour le développement :
progrès accomplis au cours des années 1990¹**

La Déclaration du millénaire précise de façon entièrement nouvelle les rôles et responsabilités partagés et individuels des gouvernements, des organisations internationales, des citoyens, des organisations de la société civile et du secteur privé. Elle constitue un soutien majeur du travail antérieur du CAD publié en 1996 sous le titre « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du xx^e siècle », lequel a retenu sept objectifs de développement. Au niveau global, les seules cibles qui soient en voie d'être réalisées sont celles qui concernent la réduction de moitié des proportions de la population qui souffrent de l'extrême pauvreté et de la faim, qui n'a pas accès à une source d'eau potable et qui ne dispose pas d'un système d'assainissement. Mais en Afrique subsaharienne, aucune cible n'est en voie de réalisation et ce n'est pas avant 2050 que les cibles relatives à l'éducation primaire et à l'accès à l'eau potable pourront être atteintes. Aucune des autres cibles ne devrait être atteinte au xx^e siècle, si les tendances passées restent inchangées.

1. Introduction

L'adoption en 2000 de la Déclaration du millénaire par l'ensemble des 189 États membres représentés à l'Assemblée générale des Nations Unies a constitué un jalon important pour la coopération mondiale au xx^e siècle. Cette Déclaration rend compte, dans un cadre unique, des principaux défis auxquels se trouve confrontée l'humanité au seuil du nouveau

millénaire, offre des solutions pour faire face à ces défis et établit des critères précis d'évaluation des performances au moyen d'un ensemble d'engagements, d'objectifs et de cibles étroitement liés concernant le développement, la gouvernance, la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Elle précise de façon entièrement nouvelle les rôles et responsabilités partagés et individuels des principales parties prenantes. C'est ainsi qu'il incombe aux gouvernements

1. Ce module a été établi à partir d'un document de travail préparé par la Division de statistique des Nations Unies sur la base du rapport du groupe d'experts inter-institutions sur les données et tendances concernant les Objectifs du millénaire pour le développement, 2002 (http://unstats.un.org/unsd/mi/mdg_report.pdf). Le tableau figurant à la fin du module s'appuie sur le tableau contenu dans l'annexe au rapport du Secrétaire général des Nations Unies A/57/270 sur l'application de la Déclaration du millénaire. L'OCDE a procédé à la mise en forme finale du texte et du tableau, de sorte que cette version ne représente pas les vues officielles des Nations Unies.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Objectifs et cibles tirés de la Déclaration du millénaire

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

Objectif 2 : Assurer une éducation primaire pour tous

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle.

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre.

Cible 11 : Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (suite)

Objectifs et cibles tirés de la Déclaration du millénaire

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 12 : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.

Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.

Cible 13 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.

La réalisation de cette cible suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés ; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPT et l'annulation des dettes publiques bilatérales ; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

Cible 14 : Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement

(en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale).

Cible 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

Cible 16 : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Cible 17 : En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.

Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

Les Objectifs du millénaire pour le développement et les cibles correspondantes sont tirés de la Déclaration du millénaire qu'ont signée 189 pays, dont 147 représentés par leur chef d'État, en septembre 2000 (www.un.org/documents/ga/res/55/a55r002.pdf – A/RES/55/2).

Les objectifs et les cibles sont étroitement liés et doivent être considérés comme formant un tout. Ils représentent un partenariat entre les pays en développement et les pays développés, tous résolus, comme il est dit dans la Déclaration du millénaire, à « créer – aux niveaux tant national que mondial – un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ».

d'atteindre les objectifs et cibles ou de permettre leur réalisation ; au réseau d'organisations internationales de mobiliser leurs ressources et compétences d'une manière aussi stratégique et efficiente que possible pour soutenir durablement les efforts des partenaires aux

niveaux mondial et local ; enfin aux citoyens, aux organisations de la société civile et au secteur privé de participer pleinement à cette initiative sans précédent en mettant leurs atouts spécifiques au service de la motivation, de la mobilisation et de l'action.

Ce module présente des données sur les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs et cibles quantitatifs de développement énoncés dans la Déclaration. Ces données sont les meilleures dont on dispose à l'heure actuelle pour décrire les évolutions nouvelles intervenues depuis l'année de référence 1990. Toutefois, le processus des OMD a fait apparaître que la quasi-totalité des séries de données comporte un certain nombre de lacunes. En fait, des estimations globales n'ont pas pu être fournies pour tous les indicateurs en raison du caractère incomplet de la couverture géographique. Si les organismes concernés ont accepté d'unir leurs efforts pour mieux comprendre et réduire l'incertitude des données, le renforcement des capacités nationales concernant la production de données est une condition indispensable pour assurer un meilleur suivi des indicateurs des OMD. Ce renforcement des capacités est fondamental tant pour la planification et l'évaluation à l'échelon national que pour le suivi des objectifs internationaux².

Le tableau figurant à la fin du module fait le point sur la situation de l'ensemble des pays en développement et en transition pour ce qui est de la plupart des 48 indicateurs des OMD. Il indique la situation en 1990 et les progrès accomplis jusqu'à l'année 2000 ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. En ce qui concerne les objectifs assortis de cibles spécifiques, il précise si celles-ci sont susceptibles d'être atteintes. A l'échelle mondiale, les seules cibles qui sont en voie de réalisation sont la réduction de moitié des proportions de la population vivant avec moins de 1 USD par jour ; n'atteignant pas le niveau minimal

d'apport calorique ; n'ayant pas accès à une source d'eau meilleure ; et n'ayant pas accès à un meilleur système d'assainissement. L'égalité entre les sexes devrait pouvoir être réalisée en 2014 dans l'enseignement secondaire et d'ici 2020 dans l'enseignement supérieur, mais pas avant 2024 pour ce qui est de l'enseignement primaire. Si l'on se fonde sur les tendances passées, même celles observées à l'échelle mondiale, les autres cibles ne seront atteintes que bien après le début du *xxi*^e siècle – et pas avant 2050 environ en ce qui concerne la mortalité infantilo-juvénile.

Le tableau fait une place particulière à l'Afrique subsaharienne pour laquelle aucune des cibles n'est en voie de réalisation. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'égalité entre les sexes dans l'enseignement – laquelle pourrait être atteinte d'ici 2020 dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, mais pas avant 2040 ou presque dans l'enseignement primaire. Sur la base des tendances passées, il faudrait attendre 2050 pour que tous les enfants africains suivent les cours de l'enseignement primaire et pour que tous les Africains aient accès à un approvisionnement en eau salubre ; peu après, la proportion d'enfants souffrant de malnutrition serait réduite de moitié. Aucune des autres cibles ne devrait être atteinte au *xxi*^e siècle et l'accès à un système d'assainissement s'est dégradé dans les années 90. Ces éléments témoignent de l'ampleur du défi à relever par le continent africain et de l'importance fondamentale que revêtent des initiatives comme le NEPAD pour améliorer la situation en Afrique et inverser les tendances actuelles.

2. Voir aussi l'encadré II-4 au sujet des activités de PARIS21 dans ce domaine.

2. Progrès accomplis au cours des années 90 pour chaque OMD

Objectif 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté – c'est-à-dire dont la consommation moyenne par tête est au maximum de 1 dollar par jour – est tombée de 29 % en 1990 à 23 % en 1999. D'après les progrès accomplis dans le passé, la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique est la seule région en voie d'atteindre la cible relative à la pauvreté des revenus consistant à réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015 – objectif que la région avait été sur le point de réaliser en une décennie, avant que ne survienne la crise financière. Dans les autres régions, le taux de réduction devra s'accélérer sensiblement pour qu'elles puissent atteindre la cible retenue d'ici 2015.

Si des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans les pays en développement, ils ne sont pas assez rapides. Entre 1997 et 1999, 17 % de la population souffrait d'insuffisance alimentaire, contre 20 % entre 1990 et 1992. Des progrès ont également été réalisés au cours des années 90 en ce qui concerne la réduction de la malnutrition infantile : le taux d'insuffisance pondérale dans les régions en développement dans leur ensemble est tombé de 32 % à 28 %. Mais en Afrique subsaharienne, un tiers de la population continue de souffrir de sous-alimentation et de malnutrition.

Objectif 2. Assurer une éducation primaire pour tous

Le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté au cours des années 90 – passant de 78 % en 1990 à 82 % en 1998. Entre 1990 et 2000, le taux d'alphabétisation des jeunes dans les pays en développement est passé d'environ 81 % à 84 %. Mais un tiers des enfants en Afrique et à peu près un quart en Asie du Sud ne suivent pas les cours de l'enseignement primaire.

Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Disparités entre les sexes dans l'enseignement

Malgré les progrès observés dans certaines régions, des différences entre hommes et femmes subsistent s'agissant de leurs effectifs respectifs à tous les niveaux d'enseignement. Dans le primaire et dans le secondaire, les ratios filles-garçons ont augmenté, tout en restant faibles (0.87 et 0.82 respectivement) entre 1990 et 1998. Si les pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est sont parvenus à la parité ou mieux encore dans l'enseignement supérieur, on compte en moyenne 75 femmes pour 100 hommes inscrits dans le supérieur dans les régions en développement considérées dans leur ensemble.

Bien que le nombre de femmes illettrées âgées de 15 à 24 ans soit tombé de 100 millions en 1990 à 86 millions en 2000, le décalage entre hommes et femmes reste quasiment identique, les femmes entrant pour 61 % dans le nombre total d'analphabètes. De plus, les progrès accomplis varient d'une région à l'autre et dans certains pays, le décalage entre les sexes en matière d'alphabétisation s'est en fait accentué au cours de la décennie.

Accès des femmes à la prise de décision politique

A l'échelle mondiale, le pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux est passé de 13 % en 1990 à 14 % en 2002. Toutefois, la présence de femmes au parlement n'a atteint, voire dépassé 30 % que dans 10 pays seulement et aucun pays n'est jamais parvenu à assurer une participation égale des hommes et des femmes.

Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans³

Des estimations du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans donnent à penser qu'entre 1990 et 2000, la mortalité infanto-juvénile est tombée de 103 à 91 pour 1 000 naissances d'enfants vivants. Toutefois, il existe à cet égard des écarts importants entre les régions : la région ayant le taux le plus faible de mortalité des enfants de moins de 5 ans a enregistré la diminution la plus forte (31 %), tandis que la région ayant le taux le plus élevé a connu une des réductions les plus faibles (3 %). Si les tendances observées durant les années 90 en ce qui concerne le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans se maintiennent jusqu'en 2015, la réduction de ce taux dans le monde sur la période 1990-2015 sera d'environ un quart, soit un résultat éloigné de l'objectif visé de deux tiers.

Parmi les maladies d'enfance pouvant être prévenues par un vaccin, la rougeole est la principale cause de mortalité infanto-juvénile. La vaccination contre la rougeole joue donc un rôle essentiel dans la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. A l'échelle mondiale, le

taux de vaccination contre la rougeole est resté stationnaire durant les années 90 où il n'a guère dépassé 70 %.

Objectif 5. Améliorer la santé maternelle

Le taux de mortalité maternelle est estimé à 440 pour 100 000 naissances d'enfants vivants. Le pourcentage de femmes qui accouchent avec l'aide d'un prestataire de soins de santé qualifié – médecin, infirmière ou sage-femme – est en étroite corrélation avec la mortalité maternelle et il peut servir à suivre les tendances au fil des ans. Les tendances observées pour cet indicateur au cours des années 90 donnent à penser que des progrès ont été accomplis, le pourcentage global considéré étant passé de 42 à 53 % entre 1990 et 2000.

Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Le suivi de la prévalence du VIH chez les individus âgés de 15 à 24 ans donne une approximation du nombre de contaminations nouvelles et permet de se faire une idée de l'impact des programmes de prévention. A la fin de l'année 1999, le taux de prévalence du VIH/sida chez les jeunes était estimé à 1.2 % chez les femmes et à 0.7 % chez les hommes.

S'agissant des mesures de prévention, les préservatifs sont un moyen efficace d'empêcher la transmission du VIH par voie sexuelle. Entre 1990 et 2000, le taux d'utilisation de contraceptifs est passé de quelque 57 % à 67 %. A l'échelle mondiale, les préservatifs ne sont entrés que pour 7 % dans le taux global d'utilisation de contraceptifs.

3. Pour tous les objectifs relatifs à la santé, voir aussi la section VIII de ce Rapport.

Deux autres maladies – le paludisme et la tuberculose – entrent pour une large part dans la charge de mortalité dans les régions en développement. En 2000, le nombre de décès dans le monde liés au paludisme chez les enfants de moins de 4 ans a été estimé à 906 000, soit un taux de mortalité de 148 pour 100 000 dans cette tranche d'âge. Selon des estimations pour la même année, la tuberculose a tué 1.7 million de personnes – ce qui représente un taux de mortalité de 27.5 pour 100 000 – et le taux de prévalence de la tuberculose dans le monde a été de 123 pour 100 000.

Des mesures de prévention – comme l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide – et des traitements efficaces existent contre le paludisme, mais ils ne sont pas accessibles aux individus qui en ont le plus besoin. Une stratégie peu coûteuse de prévention et de traitement a également été établie pour la tuberculose – la stratégie DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe). Le nombre de cas de tuberculose détectés et guéris dans le cadre de cette stratégie n'a cessé d'augmenter depuis 1994.

Objectif 7. Assurer un environnement durable

Zones forestières

Durant la période 1990-2000, la forêt tropicale a reculé de 14.2 millions d'hectares par an, soit 97 % de la déforestation mondiale. Cette diminution n'a été que partiellement compensée par le développement des plantations forestières dans d'autres régions du monde. La perte nette au cours de la décennie considérée est estimée à 9.4 millions d'hectares par an.

Terres protégées

Le pourcentage de terres protégées dans le monde est passé de 7.5 % en 1990 à 9.5 % en 2000 – c'est-à-dire de 1 milliard d'hectares à 1.28 milliard d'hectares. Le nombre de zones protégées s'est également accru entre 1990 et 2000, mais à un rythme plus lent que dans les années 80.

Rendement énergétique

Le rendement énergétique s'est amélioré dans le monde entier, et en particulier dans les économies à revenu moyen inférieur. Toutefois, l'écart existant entre les économies à revenu élevé et les économies à faible revenu s'est creusé au cours de cette décennie. En 1990, les économies à faible revenu consommaient, en moyenne, 324 kg d'équivalent pétrole pour produire 1 000 \$ de PIB mesuré aux parités de pouvoir d'achat, contre 258 kg dans les économies à revenu élevé – soit 26 % de plus. En 1999, les économies à faible revenu consommaient 277 kg d'équivalent pétrole, contre 208 kg dans les économies à revenu élevé – soit 33 % de plus.

Émissions de dioxyde de carbone

Le principal agent à l'origine de l'effet de serre est le dioxyde de carbone (CO₂) – qui provient principalement de la combustion de charbon, de pétrole et de gaz naturel. A l'échelle mondiale, les émissions anthropiques de CO₂ sont passées de 6 096 millions de tonnes de carbone en 1990 à 6 608 millions en 1998, soit une progression de quelque 8 %. Entre 1990 et 1999, les émissions totales dans les régions développées, à l'exclusion des économies en transition, ont augmenté de 7 %. Dans les pays en développement, les émissions de CO₂ se sont accrues de 29 % entre 1990 et 1998, passant de 2 126 à 2 756 millions de tonnes.

Substances appauvrissant la couche d'ozone

Les pays ayant ratifié le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1987) se sont engagés à réduire progressivement la consommation d'hydrocarbures chlorofluorés. Les pays industrialisés ont ramené leur consommation de près d'un million de tonnes de potentiel de destruction de l'ozone (PDO) à un montant résiduel de 24 000 tonnes PDO. Dans les pays en développement, la consommation d'hydrocarbures chlorofluorés a diminué de près d'un tiers depuis le milieu des années 90, tombant ainsi à quelque 118 000 tonnes PDO.

Accès à des sources d'eau meilleures⁴

Durant la période 1990-2000, le pourcentage de la population mondiale ayant accès à des sources d'eau meilleures est passé de 77 à 82 % – soit un taux de progression qui, s'il se maintient, est suffisant pour atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau salubre. Si les zones rurales ont connu les améliorations les plus importantes – avec une progression de 64 à 71% – par rapport aux zones urbaines – qui sont passées de 94 à 95 % – elles demeurent mal desservies en ce qui concerne l'accès à un approvisionnement en eau salubre.

Population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement

Entre 1990 et 2000, le pourcentage de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement est passé de 51

à 61 % à l'échelle mondiale et de 81 à 85 % dans les zones urbaines. Malgré ces progrès, quelque 2.4 milliards d'individus n'avaient toujours pas accès à un meilleur système d'assainissement en 2000.

Population jouissant de la sécurité d'occupation des logements

A l'heure actuelle, près de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. D'ici 2020 cette proportion passera à 56 % et de 40 à 51 % dans les pays en développement, et environ 200 millions de personnes vivront dans des taudis. On ne dispose pas de données récentes, mais en 1993, un tiers de la population ne jouissait d'aucune sécurité d'occupation, cette proportion variant entre plus de la moitié pour l'Afrique et un quart pour l'Amérique latine.

Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Aide publique au développement⁵

Depuis 1990, l'APD a diminué de 5 % en termes réels et de pas moins de 33 % en pourcentage du revenu national des pays donateurs. La part de l'APD allant aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires est tombée respectivement de 27 à 22 % et de 2.8 à 2.4 %, tandis que la part allant aux pays enclavés a légèrement augmenté, pour le simple motif que de nouveaux pays – principalement d'anciennes républiques soviétiques – ont rejoint ce groupe de pays. Si le montant total de l'APD a diminué, un pourcentage plus élevé est toutefois affecté aux services sociaux de base, lesquels bénéficiaient en 2000 de 14 % des crédits d'APD contre 8 % en 1995, et plus de 80 % de

4. La section IX de ce Rapport donne des informations détaillées sur l'aide pour améliorer les services dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement.

5. Voir aussi la section V de ce Rapport.

l'aide n'est plus liée à la passation de marchés de biens et de services dans le pays donneur. Depuis janvier 2002, la quasi-totalité de l'aide aux PMA est non liée.

Amélioration de l'accès au marché

Le pourcentage global des importations admises en franchise (à l'exclusion des armes) des pays en développement vers les pays développés est passé de 47 % à 61 % entre 1996 et 2000. Le groupe des PMA affiche une tendance analogue – mais plus irrégulière – le pourcentage des importations en franchise y étant passé de 63 % à 72 %. Toutefois, si l'on exclut les exportations de pétrole, le pourcentage des importations en franchise a continué d'augmenter pour les pays en développement, tandis qu'il est tombé de 77 % à 66 % pour les PMA. L'accès au marché dans le textile et l'habillement ne s'est que légèrement amélioré pour les pays en développement et il en est de même pour la marge de préférence accordée aux PMA. Un certain nombre de pays développés ont récemment apporté des modifications substantielles à leurs programmes d'accès préférentiel au marché, qui pourraient contribuer à améliorer ces tendances.

Le soutien à l'agriculture dans les pays développés est tombé, au cours de la dernière décennie, de 1.9 % à 1.3 % de leur PIB global. Toutefois, il coûte encore quelque 320 milliards USD aux contribuables et consommateurs de ces pays, et il limite le développement de l'agriculture et les possibilités d'accès au marché pour les pays en développement.

Quelque 2.4 % de l'APD en 2001 ont été affectés au renforcement des capaci-

tés commerciales dans les pays en développement et en transition.

Viabilité de la dette

Grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), la dette de 26 pays a déjà été allégée de quelque 41 milliards USD. A la fin 2000, 22 pays étaient parvenus à leurs points de décision – moment où l'admissibilité d'un pays au bénéfice de l'initiative et le montant de l'allègement de sa dette sont déterminés et où la dette commence à être allégée. A la fin avril 2002, 26 pays bénéficiaient d'un allègement de la dette des PPTE. A la même date, cinq pays avaient atteint leurs points d'achèvement – moment où le solde de la dette devant donner lieu à un allègement fait l'objet d'un traitement sans conditions et définitif.

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies permettant aux jeunes de trouver un travail décent et utile

Selon des estimations, quelque 66 millions de jeunes hommes et femmes dans le monde étaient au chômage en 1999. En d'autres termes, les jeunes représentaient 41 % environ des 160 millions de personnes répertoriées à l'échelle mondiale comme étant au chômage. Le chômage des jeunes a augmenté de 8 millions entre 1995 et 1999 pour s'établir à quelque 10.3 %.

Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables

On estime qu'à l'heure actuelle, une personne sur trois n'a toujours pas accès régulièrement à des médicaments essentiels. La situation est toutefois meilleure qu'il y a vingt-cinq ans, époque à laquelle moins d'une personne sur deux y avait accès.

Faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies profitent à tous⁶

Le nombre d'abonnés au téléphone mobile est passé de 11 millions en 1990 à un peu moins d'un milliard en 2001. Le nombre de pays connectés au réseau mondial est

passé de 27 seulement en 1990 à la quasi-totalité des pays du monde en 2001. Toutefois, si l'accès à ce réseau est possible à partir de tous les pays du monde, les services de télécommunications continuent de présenter des différences importantes sur les plans quantitatif et qualitatif.

6. Sur les activités du CAD concernant les TIC, voir le Forum mondial sur l'économie du savoir (mars 2003, www.oecd.org/dac/ict).

Objectifs du millénaire pour le développement : tendances au cours des années 1990

Ensemble des pays en développement et Afrique subsaharienne

IND OMD n°*	Indicateurs pour le suivi des progrès	Ensemble des pays en développement et en transition		Afrique subsaharienne		Année où la cible 2015 serait atteinte d'après les tendances passées		UNITÉ	NOTES
		1990	2000	1990	2000	Ensemble des pays	Afrique subsaharienne		
Objectif 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim									
1	Proportion de la population disposant de moins de 1 \$ (PPP) par jour ^a	29.0	22.7 ¹	47.7	46.7 ¹	2011	2205	%	1. 1999
4	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	32	28	32	30	2026	2062	%	
5	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	20 ¹	17 ²	35 ¹	34 ²	2014	2114	%	1. 1990-92 2. 1997-99
Objectif 2. Assurer une éducation primaire pour tous									
6	Taux net de scolarisation dans le primaire	78	82 ¹	54	60 ¹	2034	2051		1. 1998
8	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	81	84	68	77			%	
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes									
9	Rapport filles/garçons dans :								
	le primaire	0.83	0.87 ¹	0.82	0.85 ¹	2024	2038		1. 1998
	le secondaire	0.72	0.82 ¹	0.75	0.82 ¹	2012	2019		
	le supérieur	0.66	0.75 ¹	0.47	0.63 ¹	2020	2017		
12	Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement	13 ¹	14 ²	9	13 ¹			%	1. Monde 2. Monde 2002
Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans									
13	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	103	91	176	171	2047	2225	Pour 1 000 naissances d'enfants vivants	
14	Taux de mortalité infantile	70	63	110	106	2057	2173	Pour 1 000 naissances d'enfants vivants	
15	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	73	69 ¹	63	51 ¹			%	1. 1999
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle									
16	Taux de mortalité maternelle	n.d.	440 ¹	n.d.	1 000 ¹			Pour 1 000 naissances d'enfants vivants	1. 1995
17	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	42	53	40	42			%	
Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies									
18	Taux de prévalence du VIH parmi les individus âgés de 15 à 24 ans	n.d.	1.0 ¹	n.d.	6.3 ¹			%	1. Fin 1999
19	Taux d'utilisation de préservatifs par rapport au taux d'utilisation de contraceptifs ^b	n.d. 57	7 ¹ 67	n.d. n.d.	n.d. n.d.			% %	1. En % de l'utilisation totale de contraceptifs
20	Nombre d'enfants orphelins à cause du sida ^c	0.9	13.4	0.8	11.0			Millions	
21	Taux de mortalité lié au paludisme	n.d.	166	n.d.	791			Pour 100 000 enfants de moins de 5 ans	
23	Taux de mortalité lié à la tuberculose	n.d.	33	n.d.	62			Pour 100 000 habitants	

Objectifs du millénaire pour le développement : tendances au cours des années 1990 (suite)

Ensemble des pays en développement et Afrique subsaharienne

IND OMD n°*	Indicateurs pour le suivi des progrès	Ensemble des pays en développement et en transition		Afrique subsaharienne		Année où la cible 2015 serait atteinte d'après les tendances passées		UNITÉ	NOTES
		1990	2000	1990	2000	Ensemble des pays	Afrique subsaharienne		
Objectif 7. Assurer un environnement durable									
25	Proportion de zones forestières	30.3	29.6	30.7	27.3			%	
26	Ratio des terres protégées pour préserver la biodiversité/superficie totale	7.5	9.5	n.d.	n.d.			%	
27	Consommation d'énergie pour 1 000 \$ de PIB (PPA)	324	277 ¹	435	385			Kg équivalent pétrole	1. 1999
28	Émissions de dioxyde de carbone (par habitant)	1.15	1.13 ¹	n.d.	n.d.			Tonnes de carbone	1. Monde 1998
29	Proportion de la population utilisant des combustibles solides	75	75	82	79			%	
30	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	77 ¹	82 ¹	54	58	2013	2048	%	1. Monde
31	Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement	81 ¹	85 ¹	75	74	2014	Jamais	%	1. Monde
32	Proportion de ménages urbains ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (propriétaires ou locataires)	n.d.	62 ¹	n.d.	44 ¹				1. 1993 (Afrique)
Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement									
33	APD nette des donateurs de l'OCDE/CAD : Total	0.33	0.22					% du RNB	
		53.0	53.7					Milliards de \$US	
	Aux PMA	0.09	0.05					%	
		14.4	11.8					Milliards de \$US	
34	APD bilatérale totale, ventilable par secteur, des donateurs de l'OCDE/CAD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	8.1 ¹	13.8 ²					%	1. 1995-96 2. 1999-00
		2.4 ¹	3.7 ²					Milliards de \$US	1. 1995-96 2. 1999-00
35	Proportion de l'APD bilatérale des donateurs de l'OCDE/CAD qui est non liée	59.4	81.1					%	
36	APD reçue dans les pays enclavés en pourcentage de leur RNB	13.0	6.6					%	
		6.2	7.4					Milliards de \$US	
37	APD reçue dans les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur RNB	5.3	2.1					%	
		1.7	1.2					Milliards de \$US	
38	Proportion des importations totales des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) admises en franchise depuis : L'ensemble des pays en développement	49 ¹	65					%	1. 1996, à l'exclusion du pétrole
	PMA	77 ¹	66					%	
39	Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux : Textiles	6.8 ¹	5.8					%	1. 1996. Droits sur les produits agricoles non disponibles
	Vêtements	10.6 ¹	9.8					%	
40	Soutien estimatif à l'agriculture des pays de l'OCDE	1.9	1.3					% du PIB	
		351	321					Milliards de \$US	
41	Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	n.d.	2.4 ¹					%	1. 2001

Objectifs du millénaire pour le développement : tendances au cours des années 1990 (suite)

Ensemble des pays en développement et Afrique subsaharienne

IND OMD n°*	Indicateurs pour le suivi des progrès	Ensemble des pays en développement et en transition		Afrique subsaharienne		Année où la cible 2015 serait atteinte d'après les tendances passées		UNITÉ	NOTES
		1990	2000	1990	2000	Ensemble des pays	Afrique subsaharienne		
42	Nombre total de pays ayant atteint les points de décision PPTE	n.d.	22					Pays	26 en avril 2002
	Nombre de pays qui ont atteint aussi les points d'achèvement PPTE	n.d.	1					Pays	5 en avril 2002
43	Allègement de dette prévu au titre de l'initiative PPTE	n.d.	34					Millions de \$US	
44	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et de services	n.d.	18					%	
45	Taux de chômage des 15 à 24 ans ^d	10.0 ¹	10.3 ²	n.d.	n.d.			%	1. 1995 2. 1999
46	Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	55.0 ¹	65.0 ²	n.d.	47.0 ²			%	1. 1987 2. 1999
47	Lignes téléphoniques et abonnés au téléphone cellulaire	2.4	16.8 ¹	n.d.	n.d.			Pour 1 000 habitants	1. 2001
48	Ordinateurs personnels en service	0.3	2.4 ¹	n.d.	n.d.			Pour 1 000 habitants	1. 2001
	Utilisateurs de l'Internet	0.00	2.8 ¹	n.d.	n.d.			Pour 1 000 habitants	

* Renvoie à la numérotation des 48 indicateurs des OMD. Certains indicateurs sont omis dans un souci de concision ou faute de données disponibles.

- a) En ce qui concerne le suivi de l'évolution de la pauvreté par pays, des indicateurs reposant sur les seuils de pauvreté nationaux doivent être utilisés lorsqu'ils sont disponibles.
- b) Parmi les méthodes contraceptives, seule l'utilisation de préservatifs permet d'empêcher la transmission du VIH. Le taux d'utilisation de contraceptifs sert aussi à suivre les progrès en ce qui concerne d'autres objectifs de santé, d'égalité entre les sexes et de réduction de la pauvreté. Le taux d'utilisation de préservatifs n'étant mesuré que pour la population de femmes mariées, il sera complété par un indicateur de l'utilisateur de préservatifs dans des situations à haut risque. A ces indicateurs viendront s'ajouter un indicateur des connaissances et idées fausses des 15-24 ans concernant le VIH/sida.
- c) Il s'agit ici de calculer le rapport entre le nombre d'orphelins et le nombre de non-orphelins âgés de 10 à 14 ans et allant à l'école.
- d) Une mesure améliorée de la cible est en cours d'élaboration à l'OIT.